

INTRODUCTION

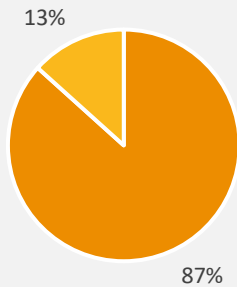
La transhumance est une pratique de longue date en Mauritanie où elle a évolué au cours des dernières décennies avec la raréfaction des routes empruntées par les troupeaux notamment affectés par une raréfaction des ressources. Par conséquent, des conflits peuvent survenir entre les agriculteurs et les éleveurs transhumants. Dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM met en œuvre un système d'alerte qui a pour objectif de recenser les mouvements inattendus de bétail et les conflits ou catastrophes liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux interactions entre agriculteurs et éleveurs, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes, dans l'objectif de réduire et prévenir les tensions dans les régions d'intervention. Ce tableau de bord présente les informations fournies par le biais de 21 informateurs clés, présents dans huit régions (Assaba, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi, Tagant et Trarza) pendant le mois de juin 2022.

	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

TYPES D'ALERTE



Mouvements Évènements

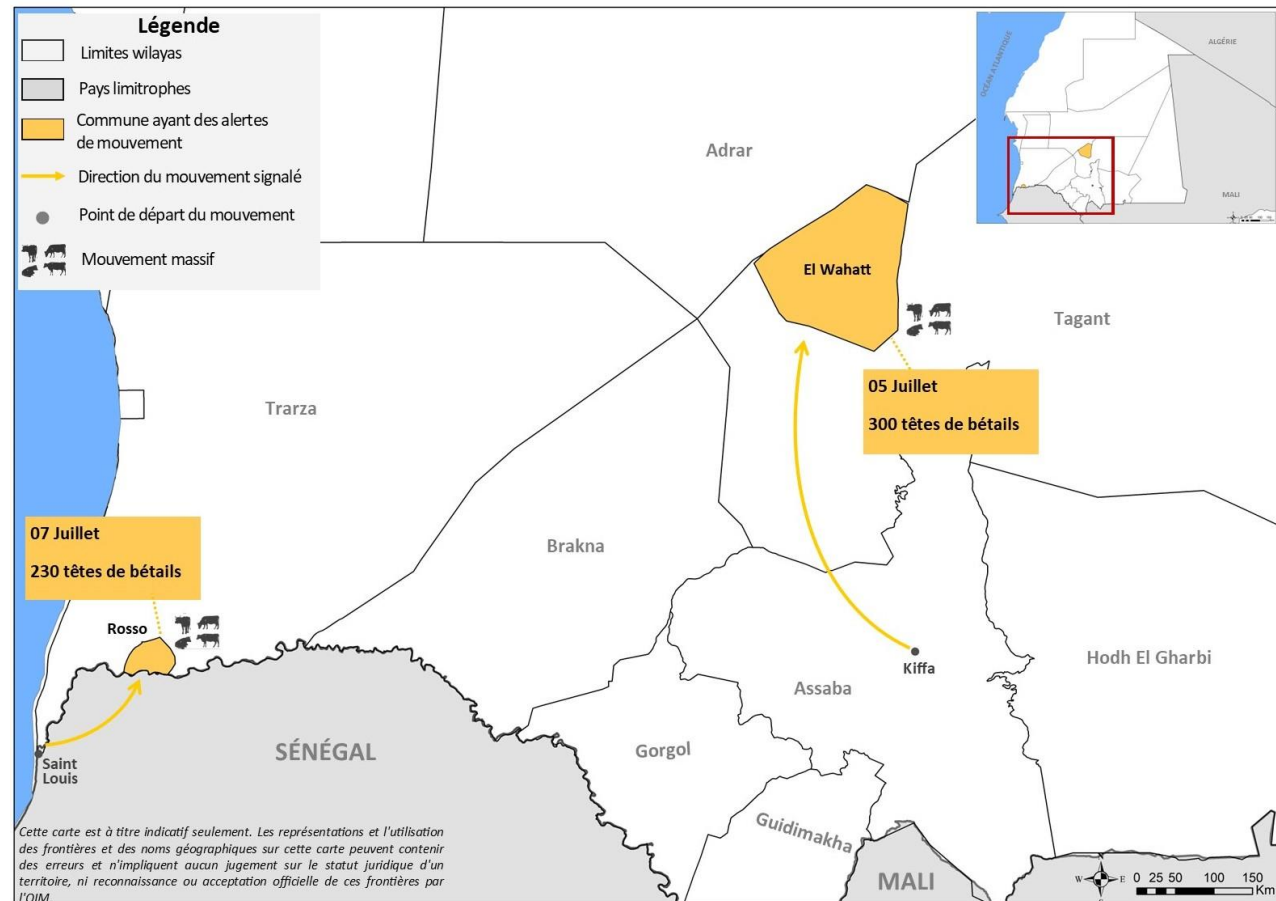


Au total, 15 alertes ont été recensées dans le système d'alertes dont 13 alertes événements et 2 alertes mouvements.

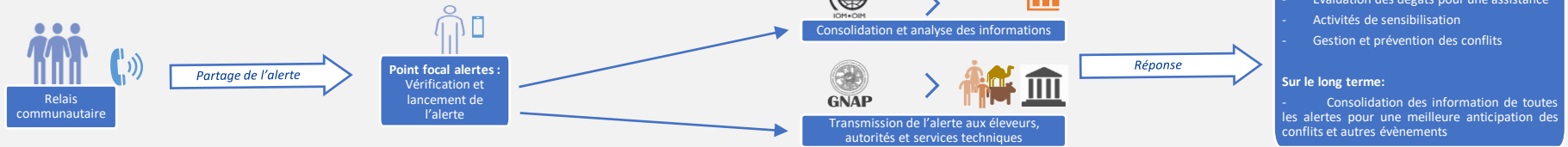
Les alertes événements étaient principalement des conflits agropastoraux et des dégâts liés aux pluies durant cette période hivernale. En plus, des cas vols de bétails ont également été notés.

Concernant les alertes mouvements rapportés ce mois-ci, la totalité était deux mouvements massifs dont un mouvement provenant du Sénégal vers la wilaya du Trarza et un autre mouvement provenant de la wilaya de Kiffa vers Tagant.

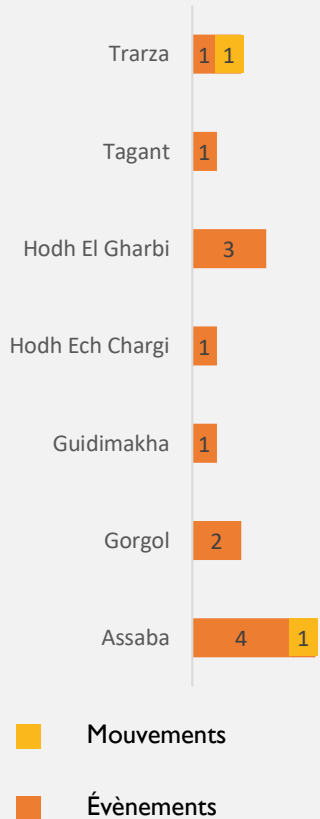
CARTE: ALERTES MOUVEMENTS EN JUILLET 2022



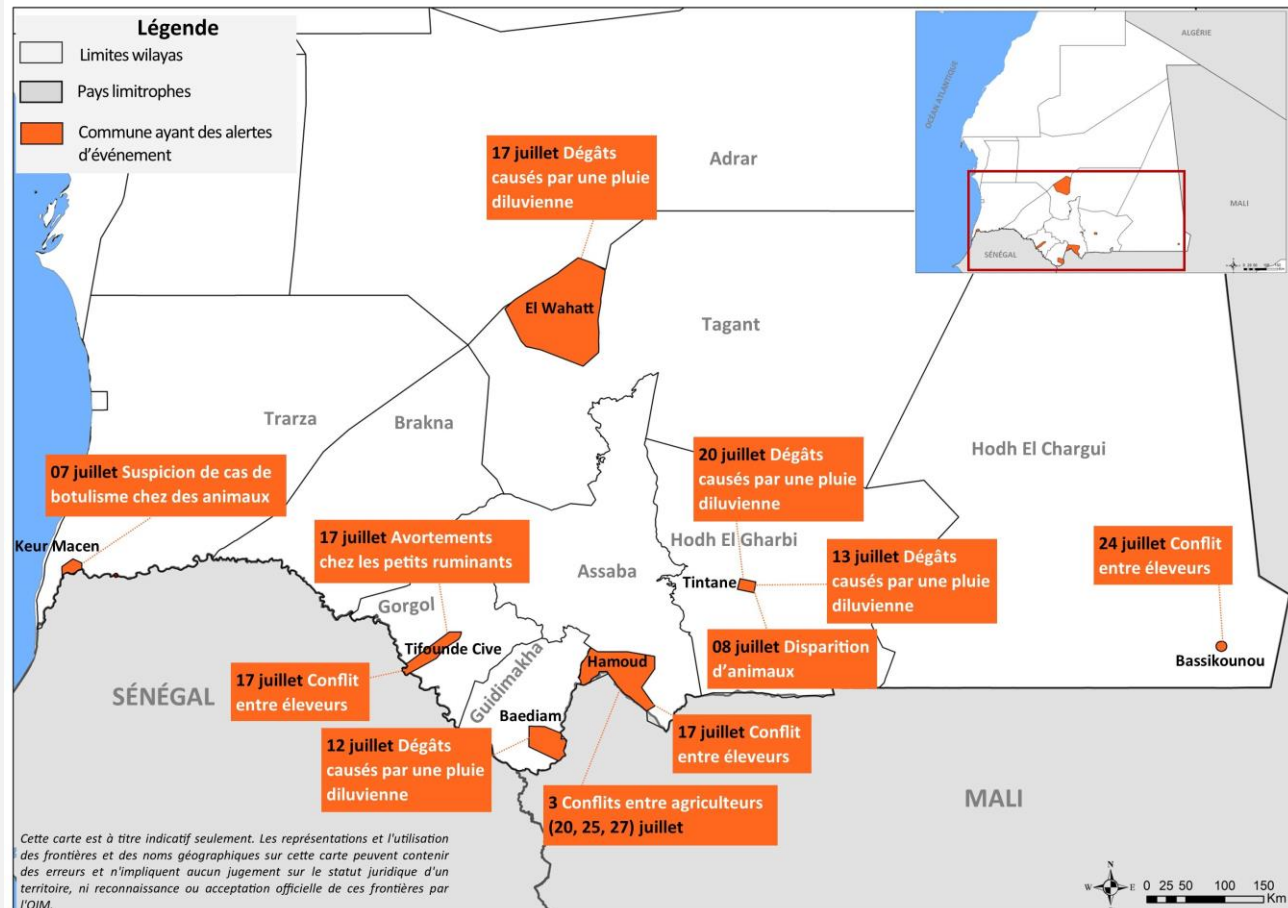
PROCÉDURE DE PARTAGE DE L'ALERTE



TYPES D'ALERTE PAR REGION



CARTE: ALERTES ÉVÈNEMENTS EN JUILLET 2022



Les **alertes « mouvements »** du mois de juillet 2022 concernaient 2 mouvements massifs dont un mouvement de 300 bêtes accompagnés par 5 personnes provenant du Sénégal et plus précisément de la région de saint-louis vers la wilaya du Trarza en Mauritanie et un autre mouvement de 230 bêtes accompagnés par 4 personnes provenant de la wilaya de Kiffa vers la wilaya de Tagant. Les relais ayant émises ces alertes ont estimé que la probabilité que ces mouvements amènent à de potentiels conflits sont probable à 50 pour cent et peu probable à 50 pour cent également.

Les **alertes « évènements »** signalées ce mois-ci concernaient principalement des dégâts causés par les pluies (30%) dû au fait que l'on est en pleine saison des pluies, des conflits entre éleveurs (23%), des conflits entre agriculteurs (23%), des vols et disparitions d'animaux (8%), des soupçons de cas de botulisme (8%) et des avortements de petits ruminants (8%). Concernant les conflits notés, 83 pour cent de ces conflits ont été résolus par la médiation menées par les comités villageois et les organisations pastorales. En effet, les comités villageois étant formés dans la résolution des conflits, ont joué un grand rôle dans la résolution de la majorité des conflits notés.

Type de mouvement

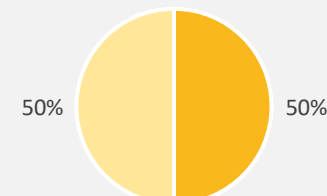

100%

■ Mouvement massif

Conséquences probables (multiples réponses possibles)


100%

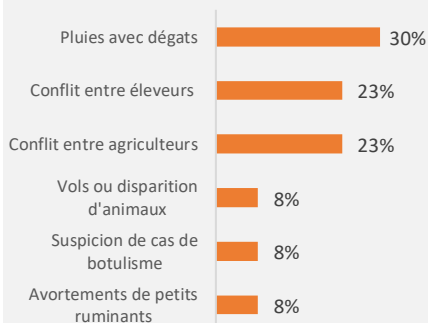
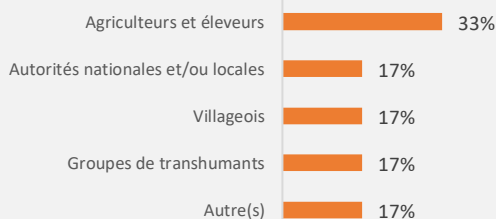
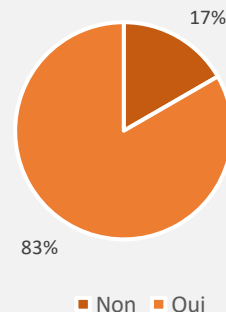
■ Conflit agro-pastoral

**Probabilité que ce risque
Potentiel se concrétise**


50%

50%

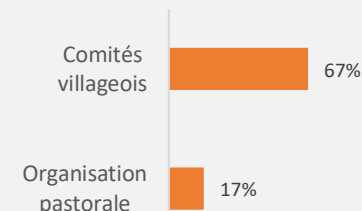
■ Peu probable ■ Probable

ALERTES ÉVÈNEMENTS
Type d' évènement

**Acteurs impliqués dans l'évènement
(multiples réponses possibles)**

**Les conflits notés
sont-ils résolus?**


83%

17%

■ Non ■ Oui

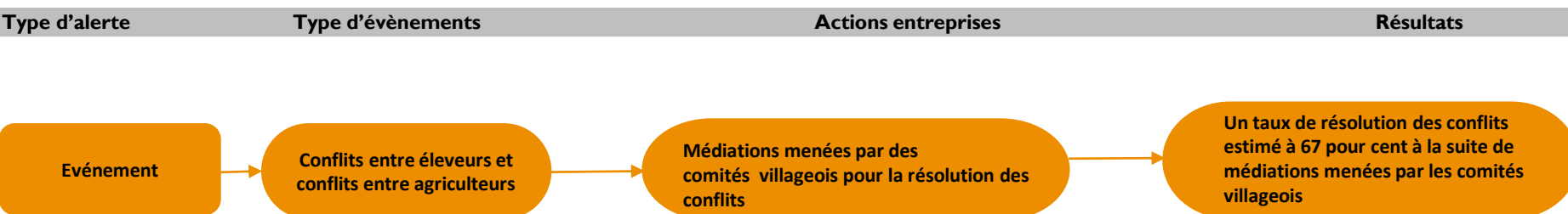
**Acteurs intervenus dans la résolution
du conflit**


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires et les enquêteurs au point focal des alertes au niveau du GNAP (Groupement National des Associations Pastorales), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, atténuer ou apaiser une situation qui pourrait engendrer un conflit. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions de résolution ou de prévention des conflits sont entreprises. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÈNEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis au GNAP et à l'OIM, à travers leur réseau de relais communautaires de **remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux chefs villageois et aux habitants des communes concernées**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives sur les mouvements, à éviter les conflits. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs, notamment les villageois ont pu atténuer les effets de certains évènements conflictuels liés à la transhumance par l'intermédiation sociale et la sensibilisation sur les risques de conflits.

Témoignage d'un chef de comité villageois pour une alerte de ce mois de juillet 2022 :

« Le 27 juillet 2022 à Hamoud, dans le département de Kankossa au niveau de l'Assaba, une altercation a opposé deux agricultures à cause de l'empiètement d'un des agriculteurs sur le champ d'un autre. Ce qui a amené à des tensions entre les deux familles d'agriculteurs. N'eût été l'intervention du comité villageois qui a réussi à apaiser les tensions, il risquerait de se produire un drame. »